

REGLEMENT DU JEU CONCOURS

« Salon Les Pyrénéennes 2021 – Jeu de piste »

ARTICLE 1 : Description - Organisateur

La **Communauté de Communes Pyrénées Haut-Garonnaises** dont le siège social est situé 17, avenue de Luchon 31210 GOURDAN-POLIGNAN, organise un jeu gratuit et sans obligation d'achat intitulé « Salon Les Pyrénéennes 2021 – Jeu de piste ».

ARTICLE 2 : Participation – principe du jeu

Le jeu-concours est gratuit et ouvert à toute personne physique, résident en France et à l'étranger, quelle que soit sa nationalité. La participation au jeu-concours est strictement personnelle et nominative. Il ne sera attribué qu'un seul lot par personne désignée gagnante.

Le jeu est accessible au Parc des Expositions – Route de la Croix Cassagne – 31800 VILLENEUVE DE RIVIERE, sur lequel sera présente la Communauté de communes Pyrénées Haut-Garonnaises.

Pour gagner un lot mis en jeu, les participants devront :

- ❖ Retrouver 11 mots cachés sur des stands des Pyrénéennes et compléter la grille de mots-croisés (exemple : stand 1 = mot1) Lorsque tous les mots sont trouvés, mettre dans le bon ordre les lettres coloriées. Quand le mot mystère est découvert, glisser le bulletin dans l'urne pour participer au tirage au sort de dimanche afin de gagner de nombreux lots.
- ❖ Compléter les coupons de jeu concours disponibles sur le stand de la Communauté de communes Pyrénées Haut-Garonnaises et les remettre dans l'urne prévue à cet effet durant les jours et horaires suivants :
 - Jeudi 16 septembre 2021 de 9h à 19h00
 - Vendredi 17 septembre 2021 de 9h à 21h00
 - Samedi 18 septembre 2021 de 9h à 21h00
 - Dimanche 19 septembre 2021 de 9h à 17h30

Il est précisé que pour être pris en compte le participant devra renseigner ses coordonnées complètes dans le formulaire d'inscription.

ARTICLE 3 : Détermination du gagnant

La détermination du gagnant se fera sur tirage au sort sur le stand de la Communauté de communes Pyrénées Haut-Garonnaises.

- Seront éliminés d'office : les formulaires d'inscription incomplets, comportant des erreurs et insérés dans l'urne en dehors des délais mentionnés dans l'article 2.
- L'annonce des gagnants sera réalisée par l'animateur du Salon Les Pyrénéennes, le dimanche 19/09/2021 à 18h00.

Lots offerts mis en jeu :

Lot 1 : Forfait saison 3 domaines Le Mourtis Superbagnères Bourg d'Oueil (valeur 505€)

Lot 2 : 1 Vol avec Croisi air à moto planeur (valeur 200€)

Lot 3 : Bon d'achat super U (valeur 100€)

Lot 4 : Salle de 70m² à l'Abri d'Arlos (150€)

Lot 5 : 1 lampe d'un artisan verrier Yoli Badia (valeur 38€)

Lot 6 : Bon repas au restaurant la Table de St Bertrand (valeur de 55€)

Lot 7 : Bon repas à l'auberge La Soulan (valeur de 50€)

Lot 8 : Livre d'art sur St Bertrand de Comminges par les Olivetains (valeur de 69€)

Lot 9 : 1 mouton en laine par l'artisan Era Lan + 2 lots de barrettes enfant de Nini m'Alice + 5 entrées minigolf avec la Mairie de Luchon + 1 visite commentée avec dégustation à la Ferme de Couledoux (valeur de 84€)

Lot 10 : 1 porte document de la maroquinerie ôdaim + 1 savon Abellio + 2 entrées minigolf avec la Mairie de Luchon (valeur de 48,10€)

Lot 11 : 1 plat en grès de l'Atelier Terre et Tour + 2 entrées au cinéma Rex de Luchon (valeur de 48€)

Lot 12 : Parure collier et boucles d'oreilles de l'artisan verrier Yoli Badia + 2 entrées au cinéma Rex de Luchon (valeur de 38€)

Lot 13 : 2 places de théâtre au Casino de Luchon (valeur de 34€)

Lot 14 : 2 places de théâtre au Casino de Luchon (valeur de 34€)

Lot 15 : Pack de 6 bières de la Brasserie du Vénasque + 1 coffret de Miel des ruchers des 7 Molles (valeur de 36,70€)

Lot 16 : Pack de 6 bières de la Brasserie du Vénasque + 1 coffret de Miel des Ruchers des 7 Molles (valeur de 36,70€)

Lot 17 : Pack de 6 bières de la Brasserie du Vénasque + 1 coffret de Miel des Ruchers des 7 Molles (valeur de 36,70€)

Lot 18 : Pack de 6 bières de la Brasserie du Vénasque + 1 coffret de Miel des Ruchers des 7 Molles (valeur de 36,70€)

Lot 19 : Pack de 6 bières de la Brasserie du Vénasque + 1 coffret de Miel des Ruchers des 7 Molles (valeur de 36,70€)

Lot 20 : 3 savons Abellio + 1 lot de barrette enfant + 2 entrées minigolf Luchon (valeur de 32,90€)

- L'établissement de statistiques destinées à mesurer et à analyser la fréquentation du stand de la collectivité

Les traitements mis en œuvre ont pour base juridique :

Le consentement des personnes concernées.

La Communauté de communes Pyrénées Haut-Garonnaises ne conserve les données que pour la durée nécessaire à l'opérations pour laquelle elles ont été collectées ainsi que dans le respect de la législation en vigueur.

A cet égard, les données personnelles des personnes concernées sont conservées pendant la durée de la relation contractuelle augmentée des durées de prescription légale.

Toute personne concernée par les traitements dispose d'un droit d'interrogation, d'accès, de rectification, d'effacement des données la concernant, de limitation de traitement, d'un droit à la portabilité des données la concernant dans certains cas, ainsi que d'un droit d'opposition notamment à la prospection commerciale.

ARTICLE 12 : Dépôt du règlement et accessibilité

Le règlement complet de l'opération est déposé à Maître Georgel chez la SCP Eric GORGEL – Sébastien ALONSO – Sandrine ANGLA, Huissiers de Justice associés – 17 avenue Anselme Arrieu – BP 184 - 31800 SAINT-GAUDENS, <https://www.huissiers-justice-31.com/>.

Il peut être librement consulté sur le stand de la Communauté de communes Pyrénées Haut-Garonnaises ainsi que sur le site internet <https://www.cc-pyreneeshautgaronnaises.fr/>

